

Dagziekenhuis 4: liste de contrôle succincte

Consultez toutes les informations pratiques concernant Dagziekenhuis 4 sur :

www.uzleuven.be/dagziekenhuis-4

Hygiène

- Lavez-vous complètement la veille au soir ou le jour de l'intervention. Votre médecin vous indiquera si vous devez utiliser un savon spécial.
- Ne rasez la zone à opérer que si le médecin vous l'a indiqué. Dans certains cas, cela est déconseillé pour éviter une infection cutanée locale. Si nécessaire, l'épilation sera réalisée à l'hôpital de jour.
- Retirez tout maquillage, vernis à ongles, faux ongles ou ongles en gel, bijoux, piercings et lentilles de contact.

Jeûne (tous les détails sur www.uzleuven.be/nuchter)

- Boissons claires** (eau, thé sans lait, café noir, jus de fruits sans pulpe) – autorisées jusqu'à une heure avant l'intervention.
- Boissons non claires** ex : lait ou jus de fruits avec pulpe – autorisées jusqu'à six heures avant.
- Aliments légers** ex : pain grillé ou du yaourt – autorisés jusqu'à six heures avant.
- Aliments riches en graisses** – plus longs à digérer, ils peuvent être consommés au plus tard huit heures avant l'intervention.

Que devez-vous apporter ?

- Carte d'identité
- Carte d'assurance hospitalisation
- Tous les formulaires et attestations à remplir
- Votre médication habituelle
- Carte ou liste d'allergies éventuelles

Informations importantes

- Portez des vêtements confortables
- Ne prenez pas d'objets de valeur avec vous
- Limitez vos affaires personnelles (préférez un bagage pour une seule journée)
- Si un séjour de plus d'un jour est prévu, demandez à votre accompagnateur d'apporter votre bagage à votre unité d'hospitalisation.
- Vous pouvez emmener un livre, une peluche, un lecteur de musique, une tablette... Une connexion Wi-Fi est disponible.
- Organisez votre transport pour rentrer chez vous** après l'opération. Vous ne pouvez rentrer chez vous que sous accompagnement. La conduite d'un véhicule (y compris un vélo) est interdite durant les 24 heures suivant l'intervention.
- Assurez-vous d'être sous la surveillance d'un adulte pendant les 24 premières heures suivant votre retour à domicile.